

# Le feu est au vert pour le covoiturage



L'association Ault Environnement a mis en place un service de covoiturage.

Ault-Amiens, Ault-Abbeville, Ault-Dieppe. Les trajets sont presque infinis. Et il sera possible de les faire en covoiturage.

L'association Ault Environnement a mis en place ce service. Derrière, plusieurs enjeux : réduire l'empreinte écologique, créer du contact, faire des économies, et

répondre à un besoin que les services de transport en commun ne sont pas tenus d'assurer.

## Un forum en ligne

Pour prendre part à ces covoiturages, vous devez vous créer un compte, obligatoire et gratuit, sur le site [www.ault-environnement.com](http://www.ault-environnement.com).

Si vous cherchez un trajet, il vous suffit de consulter les propositions et de trouver celle qui correspond à votre demande. Sinon, vous pouvez aussi poster une annonce. La démarche est la même si vous souhaitez proposer une place dans votre voiture.

Si l'un des itinéraires correspond à votre recherche, vous pouvez discuter avec le conducteur sur le forum, ou sur l'adresse mail indiquée sur son profil. À noter que les informations transmises pour la création du compte ne sont pas diffusées sur le site.

Si vous êtes coutumier des covoiturages, un service d'abonnement, gratuit, est aussi disponible. Il vous permet d'être alerté en cas de nouvelles annonces sur le site. ● Maëva Martel